



Ville de Lisle-sur-Tarn

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29/04/2024

ID : 081-218101459-20240429-DM14\_2024-AR



REPUBLIQUE FRANCAISE  
*Liberté - Egalité - Fraternité*

Ville de Lisle-sur-Tarn

Département du Tarn

Décision municipale n° 14 - 2024

MAPA 23-02 – Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle

Le Maire de Lisle-sur-Tarn,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-22 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal du 23 Mai 2020 portant élection du Maire, des Adjointes et déterminant l'ordre du tableau ;

**Vu** la délibération n° 34-2020 du 22 juillet 2020 portant délégation générale du conseil municipal au maire ;

**Vu** la décision municipale n°26-2021 désignant le cabinet AATC maître d'œuvre mandataire pour la construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle ;

**Vu** le marché à procédure adaptée MAPA 23-02 relatif à la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle ;

**Vu** le rapport d'analyse présenté par le maître d'œuvre,

**Considérant** les offres économiquement les plus avantageuses ;

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : les offres des entreprises suivantes sont retenues :

- Lot 1 - VRD
  - Entreprise retenue : ECTP, ZA les Vitarelle, 31 140 MONTBERON,
  - Montant HT : 255 855,58 €.
- Lot 2 - Gros oeuvre :
  - Entreprise retenue : PROBAT CONSTRUCTIONS, 853 av des Terres Noires, 81 370 ST SULPICE,
  - Montant HT : 474 900 €.
- Lot 3 – Traitement des façades :
  - Entreprise retenue : COULEUR SOLEIL, 6 chemin de Rieumas, 81 150 TERSSAC,
  - Montant HT : 150 000 €.
- Lot 4 – Couverture, Etanchéité, Serrurerie :
  - Entreprise retenue : MIDI AQUITAINE ETANCHEITE, 10 impasse de Vitry, 31 200 TOULOUSE,
  - Montant HT : 119 739,80 €.
- Lot 5 – Menuiseries extérieures :
  - Entreprise retenue : SAS GAYREL, 13 av de l'Europe, 81 600 GAILLAC,
  - Montant HT : 130 000 €.
- Lot 6 – Plâtrerie, Faux-plafonds :
  - Entreprise retenue : MASSOUTIER & FILS, ZA la Molière, 81 300 GRAULHET,
  - Montant HT : 102 800 €.



Ville de Lisle-sur-Tarn

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29/04/2024

ID : 081-218101459-20240429-DM14\_2024-AR

S<sup>2</sup>LOW

REPUBLIQUE FRANCAISE  
*Liberté - Egalité - Fraternité*

- Lot 7 – Menuiseries intérieures :
  - Entreprise retenue : MENUISERIE THERON, 7 route de Prunet, 81 190 PAMPELONNE,
  - Montant HT : 128 056,82 €.
- Lot 8 – Peintures :
  - Entreprise retenue : LACOMBE, 3 av Georges Clémenceau, 81 600 GAILLAC,
  - Montant HT : 27 000 €.
- Lot 9 – Revêtements de sols, faïences :
  - Entreprise retenue : REY SOL CONFORT, 43 rue de la marguerite, 81 600 GAILLAC,
  - Montant HT : 65 293,23 €.
- Lot 10 – CVC, plomberie, sanitaires :
  - Entreprise retenue : SPIE, 42 chemin Einstein, 81 012 ALBI cedex 9,
  - Montant HT : 228 803 €.
- Lot 11 – Electricité :
  - Entreprise retenue : OCCITAN ELEC, les Batisses, 81 800 RABASTENS,
  - Montant HT : 133 500 €.

Le montant global de l'attribution s'élève à : **1 815 948,43 € HT.**

**Article 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision ;

**Article 3 :** le compte rendu de la présente décision sera fait lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Fait et publié à Lisle-sur-Tarn, le 29 avril 2024

Le Maire,  
Maryline LHERM



CR

*Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte. Il informe que la présente décision administrative peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il peut être introduit un recours gracieux auprès du maire de la commune de Lisle-sur-Tarn pendant le délai de recours contentieux. Le silence gardé pendant celui-ci équivaut à une décision implicite de rejet susceptible elle-même d'un recours contentieux dans les délais précités (article R421-1 et 421-2 du code de la justice administrative).*